

Travaux du BAPE

Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Mandat du 14 septembre 2020 au 10 mars 2021

Le BAPE permet aux citoyens de s'informer et d'exercer leur droit de parole sur des projets et sur toute question relative à l'environnement qui pourraient avoir des répercussions sur leur milieu ou sur leur qualité de vie.

LES PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES

Les préoccupations et les propositions qui ont été transmises à la commission par les citoyens sont détaillées au chapitre 2 du rapport. Il comporte 62 pages et souligne la contribution essentielle du public à ses travaux. Les principaux sujets abordés par les citoyens lors des séances publiques sont :

- ▲ les changements climatiques (phénomène mondial, émissions de GES, transition énergétique, cibles de réduction des GES)
- ▲ les aspects économiques (retombées, industrie touristique, marché du GNL, options de développement économique)
- ▲ le milieu biologique (fjord du Saguenay, faune aquatique)
- ▲ les milieux terrestres et humides
- ▲ le milieu humain (la santé et la qualité de vie, les impacts psychologiques et sociaux, les enjeux de sécurité et les Premières Nations)
- ▲ le processus décisionnel et l'évaluation environnementale du projet

13
séances pour exprimer son opinion

9
séances pour poser des questions et mieux comprendre le projet

▲ **928** questions soumises par écrit par les citoyens

▲ **2 580** mémoires déposés



LE RAPPORT CONTIENT

501 pages

237 constats

49 avis

6 chapitres d'analyse



Informer



Consulter



Enquêter



Aviser

Le BAPE n'est pas décisionnel. Il n'a pas le pouvoir d'autoriser ou de refuser un projet. Il appartient au ministre responsable de l'Environnement de formuler ses recommandations au gouvernement, qui prendra la décision finale.

Pour réaliser son mandat, la commission a analysé :

Plus de **5 000** pages pour l'étude d'impact préparée par l'initiateur, incluant plus de **3 800** pages d'annexes

2 984 documents déposés au cours du mandat

2 106 pages de transcriptions

Plus de **350** réponses à autant de questions posées par écrit aux personnes-ressources et à l'initiateur



Que ce soit en séances publiques ou par écrit, la commission a fait appel à plus de 80 personnes-ressources issues des ministères et des organismes suivants :

- ▲ Agence d'évaluation d'impact du Canada
- ▲ Administration de pilotage des Laurentides
- ▲ Administration portuaire du Saguenay
- ▲ Environnement et Changement climatique Canada
- ▲ Garde côtière canadienne – Organisme de service spécial au sein de Pêches et Océans Canada
- ▲ Ministère de la Culture et des Communications
- ▲ Ministère de l'Économie et de l'Innovation
- ▲ Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- ▲ Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- ▲ Ministère des Finances
- ▲ Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- ▲ Ministère de la Santé et des Services sociaux
- ▲ Ministère de la Sécurité publique
- ▲ Ministère du Tourisme
- ▲ Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- ▲ Ministère des Transports
- ▲ MRC Fjord-du-Saguenay
- ▲ Parcs Canada
- ▲ Pêches et Océans Canada
- ▲ Ressources naturelles Canada
- ▲ Secrétariat à la condition féminine
- ▲ Société d'intervention de l'Est du Canada (ECRC-SIMEC)
- ▲ Transports Canada
- ▲ Ville de Saguenay

Le BAPE a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale en transmettant au ministre responsable de l'Environnement des analyses et des avis qui prennent en compte les 16 principes de la *Loi sur le développement durable*.

Les membres de la commission

Denis Bergeron, président
Laurent Pilotto, commissaire
Marie-Hélène Paré, analyste
Françoise Quintus, analyste
Odile Rochon, analyste
Geneviève Grenier, coordonnatrice
Ariane Michaud-Gagnon, agente de secrétariat
Sylvie Mondor, directrice de l'analyse environnementale et du développement durable
Julie Olivier, conseillère en communication

La commission a pu compter sur le soutien exceptionnel de l'équipe des technologies de l'information ainsi que du personnel responsable de la cartographie et de l'édition. En outre, vu l'ampleur de ce mandat, elle a également bénéficié de la précieuse collaboration d'une grande partie du personnel du BAPE à certains moments clés de ses travaux : analystes, coordonnatrices, agentes de secrétariat, conseillers en communication, etc.